

**ARRETE DU 21 DEC. 2023**

**modifiant l'arrêté du 12 septembre 2019 portant composition nominative  
de la commission statutaire nationale**

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique et notamment son article R.6156-43 ;

Vu l'arrêté modifié du 12 septembre 2019 portant composition nominative de la commission  
statutaire nationale ;

Vu la démission de l'intersyndicale du Docteur Cixous en mai 2021 portée à la connaissance  
du Centre national de gestion le 06 décembre 2023,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'article 3 de l'arrêté susvisé du 12 septembre 2019 est modifié comme suit :

a) Représentants élus du collège des praticiens hospitaliers :

**Section médecine et spécialités médicales**

**Liste présentée par CMH / INPH / SNAM-HP**

Le Dr TIGANAS DANIELA, CHG Le Mans - médecine générale devient suppléante en  
remplacement du Dr CIXOUS EMMANUEL, CHG Seclin (Groupe hospitalier Seclin-Carvin).

**Article 2**

Cette nomination prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté.

**Article 3**

Le présent arrêté est publié sur le site internet du Centre national de gestion.

La directrice générale  
du Centre national de gestion,

Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD